# PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 22 mai 2012, à 20 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS: mesdames et messieurs les commissaires, Peggy Black, Richard Boucher, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Manon Giguère, France Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaétan Marcil, Hugues Ouellette, David Picher, Isabelle Poisson, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Ronald Tremblay ainsi qu'Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Reine Cossette et messieurs Pierre Baril, Gaëtan Labelle et Paul St-Onge.

SONT AUSSI ABSENTS : madame Brigitte Collin et messieurs Gino Le Brasseur et Paul St-Amand.

Assistent également à cette séance : mesdames Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives, et messieurs Joseph Atalla, directeur général, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines et Richard Pundzius, coordonnateur au Service de l'organisation scolaire.

## 1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 20 h 30.

# 2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

# C-173-05-12 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 2. Revue et adoption de l'ordre du jour
- 3. Revue et approbation du procès-verbal (néant)
- 4. Affaires en cours :
  - 4.1. Suivi à la dernière séance
- 5. Parole au public
- 6. Points de décision :

#### Service des ressources éducatives

- 6.1. Demandes de renouvellement de projets particuliers :
  - 6.1.1 École d'éducation internationale / adoption
  - 6.1.2 École de la Roselière / adoption
- 7. Point d'information : (néant)
- 8. Affaires diverses
- 9. Protecteur de l'élève / avis
- 10. Parole au public
- 11. Rapport de la présidente
- 12. Parole aux membres du Conseil
  - 12.1 Parole aux commissaires-parents
  - 12.2 Parole aux autres commissaires

### 13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

# 3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

#### 4. AFFAIRES EN COURS

#### 4.1. Suivi à la dernière séance

Néant.

### 5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

 Monsieur Stéphane Bérubé, se faisant le représentant d'un groupe de parents de Saint-Basile-le-Grand, s'enquiert de l'état du dossier de la demande d'agrandissement de l'école de la Mosaïque.

Madame Hélène Roberge explique que nous sommes toujours en attente d'une décision du MELS. On note qu'il vient d'y avoir changement de ministre dans le contexte du conflit sur la question des frais de scolarité universitaire.

Elle souligne que ce projet demeure prioritaire pour la CSP et que les discussions se poursuivent avec la municipalité concernée en lien avec ce dossier.

— Messieurs Jean-Pierre Pelletier et Richard Laplante interviennent conjointement concernant leur demande de bénéficier d'une entente extraterritoriale pour leurs fils en lien avec le programme concentration hockey. Ils font part de leurs démarches et font valoir leurs arguments.

Madame Roberge fait part des éléments pertinents de la politique de la CSP à ce sujet. Elle souligne que le programme auquel font référence les parents, offert dans une autre commission scolaire, n'est pas reconnu par le MELS.

# 6. POINTS DE DÉCISION

#### Service des ressources éducatives

# 6.1 Demandes de renouvellement de projets particuliers

## 6.1.1 École d'éducation internationale / adoption

Considérant que la demande de renouvellement de projet particulier pour l'École d'éducation internationale tient compte de la *Politique pour les écoles à vocation particulière et les projets pédagogiques particuliers* au regard des points suivants :

- des besoins et des intérêts de l'ensemble des élèves de la commission scolaire,
- de l'intérêt et de l'implication des parents et des partenaires dans ce projet éducatif qui correspond aux réalités du milieu,
- de l'équité entre les écoles;

Considérant la poursuite de la formation et de l'accompagnement des enseignants ainsi que la poursuite de leur réflexion sur les différentes pratiques d'enseignement;

Considérant le respect de la liste des matières prévues au Régime pédagogique pour ce milieu;

Considérant les diverses consultations menées auprès des instances concernées qui ont toutes émis une recommandation favorable;

#### C-174-05-12

Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de demander à la ministre du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'approuver le renouvellement de projet particulier pour l'École d'éducation internationale pour une durée de 3 ans, soit les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 6.1.2 École de la Roselière / adoption

Madame Lucie Legault et monsieur Alain Langlois se retirent de la séance pour ce point.

Considérant que le projet de l'école de la Roselière tient compte de la *Politique pour les écoles à vocation particulière et les projets particuliers* au regard des points suivants :

- des besoins et des intérêts de l'ensemble des élèves de la commission scolaire;
- de l'intérêt et de l'implication des parents et des partenaires dans ce projet éducatif qui correspond aux réalités du milieu;
- de l'équité entre les écoles;

Considérant la poursuite de la formation et de l'accompagnement des enseignants ainsi que la poursuite de leur réflexion sur les différentes pratiques d'enseignement à l'aide d'un conseiller pédagogique;

Considérant la grille-matières déposée qui respecte le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire;

Considérant les différentes consultations menées auprès des instances concernées;

# C-175-05-12 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin :

De recommander favorablement le renouvellement du projet particulier de l'école de la Roselière pour l'année 2012-2013 en poursuivant l'accompagnement par un conseiller pédagogique.

Qu'un bilan des avancées pédagogiques en lien avec le Régime pédagogique soit déposé lors de l'évaluation du projet à la fin de l'année 2013.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7. POINTS D'INFORMATION

Néant.

#### 8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

### 9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

	10. PAROLE AU PUBLIC	
	<ul> <li>Néant.</li> <li>11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE</li> <li>Néant.</li> <li>12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL</li> <li>Madame Lucie Legault et monsieur Alain Langlois se joignent à la séance.</li> <li>12.1 Parole aux commissaires-parents</li> <li>Madame Carole Vigneault souligne l'appréciation du Comité de parents pour la formation qui a été offerte à ses membres sur le budget des établissements.</li> <li>12.2 Parole aux autres commissaires</li> <li>Néant.</li> <li>13. LEVÉE DE LA SÉANCE</li> </ul>	
C-176-05-12	À 20 h 55, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la séance.	
	La proposition est adoptée à l'unanimité.	
	Présidente	Secrétaire général
	AG/df	

Néant.